

Note conceptuelle et agenda



ATELIER DU GENRE ET INFRASTRUCTURES DE L'ÉNERGIE DE LA CEDEAO

Validation de la Directive de la CEDEAO sur les évaluations de genre dans les projets énergétiques

Du 26 au 28 juin 2017

Kempinski Hotel
Accra, Ghana

Co-organisé par :



En partenariat avec :



1. INTRODUCTION

Le Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECREEE selon son sigle en anglais) organise un atelier de 3 jours sur l'égalité des sexes et l'énergie pour valider l'ébauche de la directive de la CEDEAO sur les évaluations de genre dans les projets énergétiques. L'atelier est programmé du 26 au 28 juin 2017, au Kempinski Hotel, à Accra, au Ghana.

L'atelier de la CEDEAO sur l'égalité des sexes et l'énergie est organisé conjointement avec le département de la CEDEAO sur l'égalité des sexes et les affaires sociales, le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA), l'Autorité de régulation régionale du secteur de électricité de la CEDEAO (ARREC), l'Autorité en charge du projet de gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (APGAO) et l'Unité de développement et de préparation des projets d'infrastructure de la CEDEAO (PPDU selon son sigle en anglais), et en partenariat avec PowerAfrica/l'USAID et le Centre des solutions d'énergie propre.

L'atelier accueillera des représentants des ministères de l'énergie et des agences de réglementation de la région de la CEDEAO, des organisations de la société civile (OSC), des universités et des institutions de recherche, des partenaires de développement, et des représentants d'autres institutions pertinentes qui sont intéressées de contribuer au mouvement visant à créer un secteur énergétique soucieux de l'égalité des sexes dans la CEDEAO.

L'atelier fournira une plateforme pour présenter et délibérer sur l'ébauche de directive de la CEDEAO qui exigera des évaluations sur l'égalité des sexes dans les projets d'infrastructure énergétique. Avec un processus consultatif, l'objectif est de s'assurer que la directive traite les préoccupations de la région et des États membres dans la promotion du développement d'infrastructures énergétiques favorables à l'égalité des sexes.

L'événement proposera :

- Des séances de formation sur la réglementation des évaluations de genre dans le secteur énergétique ;
- Des séances techniques pour présenter et discuter des conclusions du rapport d'étude du contexte sur le « développement d'un instrument juridique d'évaluation de genre dans la planification et le développement d'infrastructures énergétiques au sein de la CEDEAO »
- Des séances techniques pour présenter et examiner l'ébauche de directive de la CEDEAO sur l'évaluation de genre dans les projets énergétiques ainsi que le modèle de réglementation qui guidera la mise en œuvre au niveau des États-membres.

Les résultats envisagés de l'atelier comprendront :

- L'ébauche validée de la Directive de la CEDEAO sur les évaluations de genre dans les projets énergétiques ;
- Le rapport d'étude du contexte approuvé et le cadre du programme de formation.

2. CONTEXTE

Les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entrepris d'importantes étapes pour s'assurer que la façon dont les projets sont planifiés et mis en œuvre incorpore et traite les préoccupations des membres, aussi bien des hommes que des femmes, de leur communauté.

En reconnaissant les disparités entre les sexes dans le secteur énergétique, les ministres de l'énergie des États membres de la CEDEAO ont adopté le 9 décembre 2016 la politique CEDEAO de la parité hommes-femmes en matière d'accès à l'énergie pour résoudre les obstacles de la participation égalitaire des hommes

et des femmes dans l'expansion de l'accès à l'énergie. Leur décision d'adopter la politique a été précédée par l'approbation des experts énergétiques de la CEDEAO, qui, le 5 juin 2015, ont unanimement convenu qu'une politique qui a créé une égalité des chances aussi bien pour les hommes que pour les femmes en vue de contribuer au secteur énergétique, a été nécessaire pour atteindre l'objectif d'accès universel à l'énergie pour la population de la CEDEAO d'ici 2030. Au cours de cette réunion, il a été demandé au CEREEC d'aller encore plus loin afin de développer un instrument juridique que les acteurs mandatés dans le secteur énergétique doivent incorporer dans les évaluations de genre dans les projets d'infrastructures énergétiques.

En tant que première étape, une étude du contexte a été menée pour :

- Analyser les problèmes liés à l'égalité des sexes associés au développement de l'infrastructure énergétique, pour documenter les effets négatifs des interventions antérieures qui démontrent le risque d'une planification et d'une mise en œuvre énergétique ne tenant pas compte du sexe ;
- Comprendre le cadre réglementaire énergétique actuel dans la région de la CEDEAO, pour identifier la mesure dans laquelle les évaluations de genre ont été incorporées dans la planification des projets énergétiques, les causes de cette lacune et la stratégie pour traiter le problème ; et
- Définir le point de départ de la création et de l'adoption d'un instrument juridique régional de la CEDEAO pour mener des évaluations sur l'égalité des sexes dans les projets d'infrastructure énergétique.

L'étude du contexte, « Développer un instrument juridique d'évaluation de genre dans la planification et le développement d'infrastructures énergétiques au sein de la CEDEAO » a révélé que la gouvernance du secteur énergétique a été largement aveugle en matière d'égalité des sexes. En outre, comparé aux pratiques d'évaluation des impacts sur l'environnement largement utilisées, incorporer les considérations liées à l'égalité des sexes dans la planification des infrastructures énergétiques n'est pas répandu, bien que les risques, impacts et avantages associés sont dans de nombreux cas importants. Les études de cas provenant des projets énergétiques d'Afrique de l'Ouest ont rendu compte de la façon selon laquelle le manque de projets énergétiques tenant compte de l'égalité des sexes ont conduit à des arrêts de travail coûteux de la part des membres de la communauté qui ont eu l'impression que leurs besoins et intérêts n'ont pas été intégrés.

3. PORTÉE ET OBJECTIF

La directive de la CEDEAO sur l'évaluation de genre dans les projets énergétiques repose sur le fait que, sans considération de l'égalité et de l'intégration des genres, la région limite à la fois sa capacité à devenir une meilleure gérante communautaire et plus important encore ses possibilités d'atteindre son plein potentiel économique. Le CEREEC joue un rôle de premier plan avec les agences de l'énergie dans le développement de la directive de la CEDEAO pour contribuer à garantir que les considérations relatives à l'égalité des sexes soient prises en compte lorsque les projets d'infrastructures et les investissements énergétiques sont planifiés et exécutés. Un atelier de 3 jours est prévu pour établir un processus complet et transparent de validation pour examiner, débattre et fournir des données sur l'ébauche de directive.

Pour favoriser la compréhension de l'importance des évaluations de genre et pour présenter aux participants les pratiques actuelles vis-à-vis des évaluations de genre dans le développement de projets énergétiques, le premier jour de formation offrira aux participants l'opportunité d'être bien informés sur :

- Les liaisons entre l'égalité des sexes et l'énergie et le rôle que les évaluations de genre peuvent jouer dans la planification et le développement énergétiques ;
- les tendances mondiales et les meilleures pratiques en matière de conduite d'évaluations de genre ;
- les outils pour surveiller et faire appliquer la conformité ; et
- les ensembles de compétences requises pour réglementer avec succès le secteur.

L'objectif du jour 1 de la formation permettra aux participants (représentants des États membres, instances de réglementation et autres intervenants) d'apprécier les contenus de l'ébauche de directive et d'évaluer son adéquation en ce qui concerne le traitement des problèmes identifiés dans le rapport d'étude du contexte.

Le jour 2 de l'atelier proposera une présentation de la directive et la formation relative à sa mise en œuvre. L'activité consistera en une séance approfondie des dispositions de la directive et de la gamme des considérations concernant l'adoption de la directive. Elle permettra une meilleure compréhension de la directive et de ce qu'elle signifiera pour les États membres pour sa mise en œuvre dans leur pays.

Le jour 3 de l'atelier portera sur un examen approfondi de l'ébauche de directive par les représentants des États membres.

4. PARTICIPANTS

L'atelier réunira un nombre restreint d'experts des ministères de l'énergie, les organismes de réglementation, les ministères de l'égalité des sexes, les institutions de la CEDEAO, les organisations de développement et les universités, ainsi que tous les groupes d'intervenants concernés.

En particulier, cela inclura :

- les directeurs de l'énergie et les représentants des ministères sur le groupe consultatif technique (GCT) de l'ECOW-GEN/des centres en charge de l'égalité des sexes de la CEDEAO ;
- les représentants des organismes de réglementation de l'énergie dans les États membres de la CEDEAO ;
- les représentants du CEREEC, le département de l'égalité des sexes de la CEDEAO, le département juridique de la CEDEAO, l'ARREC, l'EEEEOA, l'AGAO et le PPDU ;
- les organisations de la société civile, en particulier les groupes de femmes ;
- les promoteurs de projets énergétiques ;
- les universités et les institutions de recherche ;
- les partenaires de développements ; et
- les représentants des autres institutions pertinentes.

5. RÉSULTATS

Les résultats attendus de l'atelier sont la validation de la directive de la CEDEAO sur l'évaluation de genre, au niveau technique/opérationnel des ministères de l'énergie de la CEDEAO.

Il est également envisagé que l'atelier permette d'obtenir l'approbation du rapport d'étude sur le contexte en tant que matériel d'information complet sur la dimension de l'égalité des sexes dans le développement d'infrastructure énergétique au sein de la CEDEAO.

Enfin, l'atelier conduira à une compréhension claire des méthodes et de l'assistance disponibles pour mettre en œuvre la directive, au niveau de l'agence de la CEDEAO et au niveau des États membres.

ATELIER DE LA CEDEAO SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'ÉNERGIE
POUR
LA VALIDATION DE LA DIRECTIVE DE LA CEDEAO SUR LES ÉVALUATIONS
DE L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

26 au 28 juin 2017

Kempinski Hotel
 Accra, Ghana

Programme de travail	
8 h 30	<p>Jour 1 26 juin 2017 Enregistrement des participants</p>
Séance d'ouverture	
9 h 00	<p>Remarques de bienvenue:</p> <ul style="list-style-type: none"> • ECREEE, M. Mahama Kappiah • NREL, Mme Victoria Healey • Power Africa, M. Alex Deprez <p>Discours d'ouverture par:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Commissaire de l'Énergie et des Mines de la CEDEAO, M. Morlaye Bangoura • L'Ambassadeur d'Espagne du Ghana, Son Excellence Maria Alonso • Le Ministre de l'Énergie, République du Ghana, l'honorable Boakye Kyeremateng Agyarko
10 h 30	<p><i>Photo de groupe</i> <i>Pause café</i></p>
<p>La mise en scène Animateur: Département de genre de la CEDEAO / Centre de développement de genre (EGDC)</p>	
11 h 00	<p>Élection du Bureau</p> <p>Introduction de l'atelier: portée, objectifs et résultats</p> <p>Mme Monica Maduekwe, ECREEE</p>
<p>Atelier de formation Évaluations de genre dans le secteur de l'énergie: pourquoi, quoi, comment? Animateur: Département de genre de la CEDEAO / Centre de développement de genre (EGDC)</p>	
11 h 30	<p>Formation sur les évaluations de genre dans le secteur de l'énergie: pourquoi, quoi, comment?</p> <p>Mme Gabriela Factor, Groupe d'idées communautaire (Community Insights Group)</p>
<p>Questions et discussions</p>	
13 h 00	<p><i>Déjeuner</i></p>
14 h 30	<p>Formation sur les évaluations de genre dans le secteur de l'énergie: pourquoi, quoi, comment?</p> <p>Mme Gabriela Factor, Groupe d'idées communautaire (Community Insights Group)</p>
<p>Questions et discussions</p>	

15 h 45	<i>Pause café</i>
	<p align="center">Présentation du rapport d'étude du contexte Animateur: Département de genre de la CEDEAO / Centre de développement de genre (EGDC)</p>
16 h 00	<p>Présentation du rapport d'étude de référence pour la directive de la CEDEAO sur les évaluations du genre dans les projets énergétiques</p> <p>Dr. Ellen Morris, Sustainable Energy Solutions (l'énergie durable) (SES)</p>
	<i>Questions et discussions</i>
17 h 00	<i>Fin de la journée</i>

Programme de travail

	<p>Jour 2 27 juin 2017</p>
9 h 00	<p>Récapitulatif du jour 1 Représentant des États membres</p> <p>Objectifs du jour 2 Mme Monica Maduekwe, ECREEE</p>
	<p align="center">Présentation de la directive de la CEDEAO sur l'évaluation de genre dans les projets énergétiques Animateur: Mme Obii Onouha, Département juridique de la CEDEAO</p>
9 h 30	<p>Cadre juridique et contexte du projet de directive de la CEDEAO pour l'évaluation de genre dans les projets énergétiques</p> <p>Dr. Sam Saunders, Sullivan et Cromwell (S & C)</p>
	<i>Questions et discussions</i>
11 h 00	<i>Pause café</i>
	<p align="center">Présentation de la directive de la CEDEAO sur l'évaluation de genre dans les projets énergétiques Animateur: Mme Obii Onouha, Département juridique de la CEDEAO</p>
11 h 30	<p>Présentation du projet de directive CEDEAO pour l'évaluation de genre projets énergétiques</p> <p>Dr. Sam Saunders, Sullivan et Cromwell (S & C)</p>
	<i>Questions et discussions</i>
13 h 00	<i>Déjeuner</i>
	<p align="center">Formation: la mise en œuvre de la directive de la CEDEAO sur l'évaluation de genre dans les projets énergétiques Animateur: Mme Obii Onouha, Département juridique de la CEDEAO</p>
14 h 30	<p>Formation: mise en œuvre de la directive de la CEDEAO pour l'évaluation de genre dans les projets énergétiques dans chaque État membre</p> <p>Dr. Sam Saunders, Sullivan et Cromwell (S & C)</p>

	Questions et discussions
	Présentation du type de réglementation et du cadre de formation pour la directive de la CEDEAO sur l'évaluation de genre dans les projets énergétiques
16 h 30	Formation: mise en œuvre de la directive de la CEDEAO pour l'évaluation de genre dans les projets énergétiques dans chaque État membre: Cadre de réglementation et modèle de formation Dr. Sam Saunders, Sullivan et Cromwell (S & C) Dr. Ellen Morris, Sustainable Energy Solutions
17 h 00	Fin de la journée 2

Programme de travail

	Jour 3 de l'atelier 28 juin 2017
8 h 30	Récapitulatif du jour 2 Représentant de l'État membre Objectifs du jour 3 Mme Monica Maduekwe, ECREEE
	Processus de validation de la directive de la CEDEAO sur les évaluations de genre dans les projets énergétiques : Animateur : Commissaire de la CEDEAO pour l'énergie, M. Morlaye Bangoura
9 h 00	Election du président
	Validation de la Directive de la CEDEAO sur les évaluations de genre dans les projets énergétiques Président (représentant de l'État membre)
10 h 30	Pause café
11 h 00	Validation de la Directive de la CEDEAO sur les évaluations de genre dans les projets énergétiques Président (représentant de l'État membre)
12 h 30	Présentation et examen du rapport concernant l'atelier Président Clôture de l'atelier de validation Commissaire de la CEDEAO pour l'énergie, M. Morlaye Bangoura
	Conférence de presse
13 h 00	Déjeuner

Personne ressource de l'atelier

Mme Monica Maduekwe

Coordinateur – Programme de la CEDEAO sur la parité hommes-femmes en matière d'accès à l'énergie (ECOW-GEN)

E-mail : mmaduekwe@ecreee.org

Téléphone : +238 9809689